

16 - MISE A DISPOSITION THEATRE

Rubriques	Tarifs 2016	Tarifs 2017	Observations
'ASSOCIATIONS PERTUISIENNES - Occupation	applicable au 1er janvier 2016 Tarif forfaitaire : 150 €	applicable au 1er janvier 2017 Tarif forfaitaire : 180 €	L'occupant devra obligatoirement prévoir la présence d'un régisseur (son/lumière) et d'un SSIAP
Activité payante Compagnies ou structure programmées en rendez-vous	10 % des recettes	10 % des recettes	

- Facturation pour nettoyage non effectué ou intervention de l'équipe technique : 100 €

- Il n'y aura pas de versement de caution de la part de l'occupant. Un état des lieux entrant et sortant sera réalisé avec ce dernier. Cependant, si l'état des lieux sortant constate un sinistre, les réparations seront à la charge de l'occupant.

- Les mises à disposition seront soumises aux contrôles des documents administratifs et à la réglementation en vigueur.

Tarifs non applicables

- Aux associations partenaires de la ville pour lesquelles une convention aura été établie.